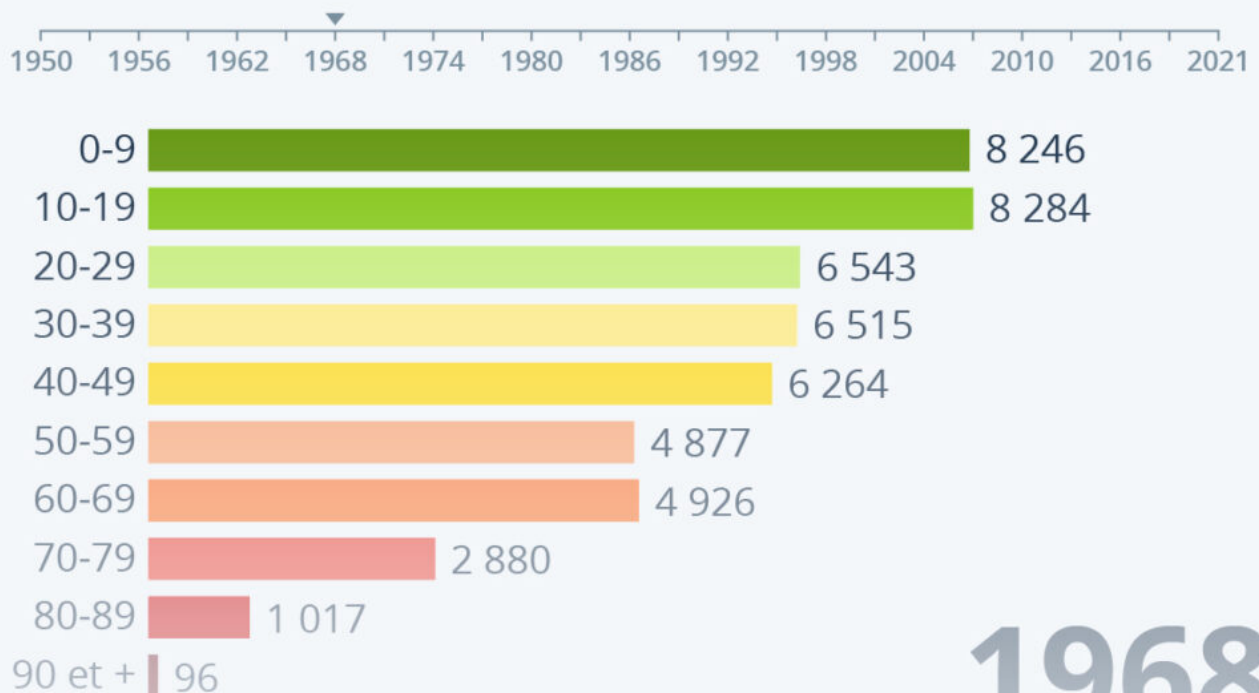


Démographie : la séniorisation de la société française

La séniorisation de la société française

Évolution de la population en France par tranche d'âge (en milliers)



1968

Source : Division de la population des Nations unies

Vidéo

statista

Le terme « senior » est souvent utilisé pour désigner les citoyens d'un âge avancé. Dans le [domaine médical](#) par exemple, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit statistiquement les plus de 60 ans comme des seniors, tandis que dans le secteur des médias et du [marketing](#), c'est généralement à partir de 50 ans qu'un public est considéré comme senior.

En France, [comme dans la plupart des économies avancées](#) ayant achevé leur transition démographique, on assiste à une séniorisation marquée de la société au cours des trois dernières décennies. Ces évolutions particulièrement rapides impliquent des conséquences importantes pour l'ensemble des sphères sociales, notamment dans les domaines sanitaires et économiques.

Comme le détaille notre animation retraçant l'évolution de la population par tranche d'âge en France, la part des personnes de 50 ans et plus dans la population, plutôt stable entre 1950 et 1980 (autour de 28 %), est passée de 29,7 % en 1990 à 40,5 % en 2021. D'après les projections, cette classe d'âge devrait représenter environ la moitié de la population française à l'horizon 2040.

En parallèle, la part des citoyens d'un âge très avancé (c'est-à-dire les plus de 80 ans) a doublé entre 1980 et 2021, passant de 2,8 % à 6,3 %. Si les [tendances démographiques](#) actuelles se poursuivent, cette part devrait atteindre les 10 % d'ici à 2040.

De Tristan Gaudiaut pour Statista